

## **Vous avez choisi un Etablissement d'Enseignement Catholique, votre adhésion à l'Apel va de soi pour**

Soutenir l'association de parents et s'impliquer dans ses actions



Offrir à vos enfants une aide et une chance pour que leur scolarité soit plus agréable et confortable



Aider financièrement le mouvement associatif qui oeuvre dans et pour votre institution afin d'accomplir les missions qui lui sont attribuées



Apporter tout simplement votre contribution, votre pierre à l'édifice

**ICI**  
ON CHERCHE DES  
BENEVOLES

## **Comment nous contacter**

Nous restons à votre écoute



apelnotredamedelarennaissance@gmail.com



Présidente Mme Rodriguez

06 84 74 42 61

Vice-Président collègue M. Guffroy

06 12 80 36 27

Notre bureau Apel côté collège, à droite de l'accueil et juste à côté de l'ascenseur.

L'engagement  
pour  
nos enfants



**L'APEL UN PLUS POUR  
VOS ENFANTS  
REJOIGNEZ-NOUS !**

**V**os compétences, vos talents, votre enthousiasme, ou tout simplement votre intérêt personnel vous poussent à participer à la vie de votre établissement ?

**V**ous êtes les bienvenus !

**L'**Apel vous aide, en fonction de vos disponibilités, à vous impliquer à plusieurs niveaux.

**Q**uel que soit votre type d'engagement, n'hésitez pas à prendre contact avec les membres de l'Apel de Notre Dame de la Renaissance.



## L'Apel c'est quoi

L'Apel, association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- **Mobilisation**, information et accompagnement des parents dans l'implication de la vie scolaire de l'institution.
- **Accueil** des nouveaux parents, colis de fournitures
- **Formation** des parents correspondants
- **Représentation** au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion (OGEC).
- **Participation** à l'amélioration du cadre de vie.
- **Aide financière** pour l'achat de matériels pédagogiques.
- **Aide financière** pour les projets, sorties et voyages éducatifs.

## Quelques actions de ce début d'année



## Les avantages de l'Apel

En adhérant à l'Apel votre cotisation vous permet d'adhérer à :

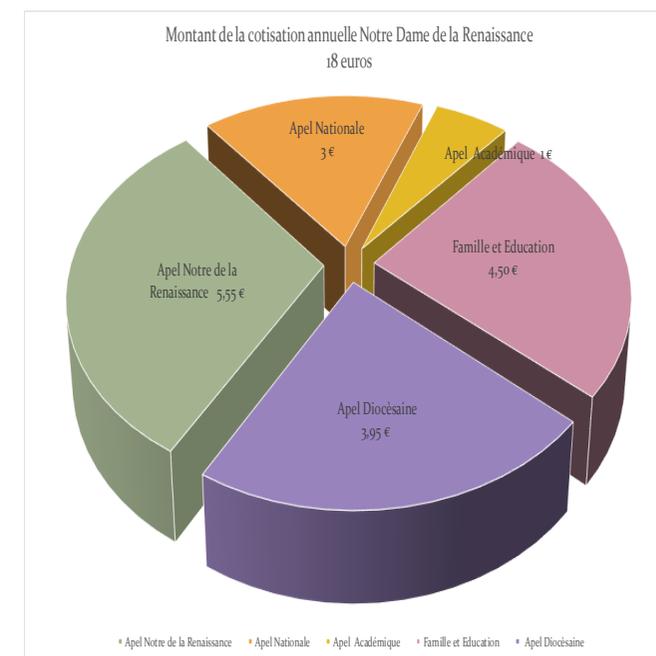
- **Famille & Education** : vous recevez tous les 2 mois le magazine.
- **Accès privilégié** au site [www.apel.fr](http://www.apel.fr) (forum, liste d'établissement, informations...)
- **Accès** à la plateforme téléphonique avec une équipe de spécialistes (orientation, conseillers scolaires, psychologues, juristes), pour répondre à toutes vos questions.



## La cotisation

L'Apel soutient financièrement les projets de l'école et du collège.

Ces fonds sont levés grâce à vos cotisations et aux opérations d'autofinancement mises en place pendant l'année.



Votre cotisation est prélevée automatiquement en début d'année scolaire.

L'adhésion à l'Apel est un acte volontaire.